



TALAM LÉMAN

« Solidarité Nord Niger »

Association Loi 1901- reconnue d'intérêt général

Bulletin 2017 d'adhésion et de dons à l'Association Talam Léman

(à imprimer et envoyer à l'association)

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....

CODE POSTALVILLE

COURRIEL

(vous pourrez recevoir des informations)

Je souhaite soutenir les actions de l'association Talam Léman en devenant :

- Adhérent** : cotisation annuelle de 20 €*
- Adhérent et donateur** : cotisation annuelle de 20 €* + un don de€*
- Donateur** : je marque ma solidarité par un don de€*

* **Reçu fiscal** : L'association est reconnue d'intérêt général. Votre contribution (don et/ou adhésion) est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20% du revenu imposable). Ex : un don de 50 € vous coûtera 17 €. Un reçu fiscal vous sera directement envoyé avant votre déclaration fiscale.

Chèque à l'ordre de : Association Talam Léman.

Envois à : Talam Léman 466 route de Cursinges - 74550 CERVENS